

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 7 Février

LE

## Gouvernement des modérés

M. Waldeck-Rousseau vient de prononcer à Lyon, un discours qui a fait quelque bruit, parce qu'on y voit le programme du futur gouvernement des modérés :

Je n'exagère rien en constatant, dit-il, qu'il y a dans cette partie du pays, qui forme comme les assises du régime républicain, un certain malaise, une inquiétude qui se tait, un silence plus voisin d'un détachement fâcheux que de cet état d'esprit qui naît de la pleine possession de soi-même. Si ce malaise ne peut pas être dénié, je crois que le plus simple et le meilleur c'est d'en rechercher franchement les causes. On a accusé spécialement depuis un certain temps, le régime parlementaire lui-même, son fonctionnement et ses méthodes. On l'accuse à tort, et si je n'hésite pas à le dire, c'est qu'il faut reconnaître que depuis une dizaine d'années tout au moins, on ne l'a peut-être pas pratiqué avec assez de hardiesse et assez de sincérité.

Pour remédier à cet état de choses, M. Waldeck-Rousseau propose non pas la concentration, mais l'union des républicains de gouvernement, union qu'il estime nécessaire et très réalisable.

Mais pour cela, il faut, en protégeant la présidence de la République contre les attaques injurieuses, susceptibles d'en amoindrir le respect, avoir un programme étudié de réformes qui écartent les plans chimériques, pour se tenir à ce qui est immédiatement pratique.

À ce point de vue, voici quelles sont les idées de M. Waldeck-Rousseau :

Il y a, dans les collèges, de très bons élèves qui ne considèrent point qu'ils aient fait un bon devoir s'ils n'ont pas écrit au moins huit pages. Eh bien ! le plus souvent, les cabinets n'ont pas considéré qu'ils pussent se présenter honorablement devant une Chambre française sans avoir réuni au préalable, dans une déclaration, à peu près tous les éléments de tous les problèmes politiques et sociaux... (Rires et applaudissements)

et cela pour constater, six mois ou deux ans après, qu'à peine ils avaient pu, je parle des plus favorisés, faire voter un ou deux articles de leur profession de foi ministérielle.

Eh bien ! messieurs, je crois que l'expérience conseille d'user d'une autre méthode. Vienne le ministre à la fois plus ambitieux et plus modeste qui, prompt à discerner la pensée maîtresse du pays, en fera l'article unique de son programme politique ! Et s'il répond aux vœux du pays, s'il marque un progrès accompli, nul ne lui reprochera son indigence ! Ceux-là mêmes qui sont plus dévorés d'activité aiment mieux qu'on leur dise : Faisons un pas, et le faire, plutôt que de se voir montrer de longues perspectives et rester en place. (Applaudissements.)

Il est enfin — et je touche au point le plus délicat — une troisième condition pour établir un gouvernement qui gouverne. Ce n'est pas qu'il ne soit pas attaqué par ses adversaires : le leur demander ce serait une suprême injustice et un véritable non-sens. C'est qu'il soit soutenu par ses amis. (C'est cela ! Très bien !) C'est que, gouvernant avec eux, il les trouve plus attentifs à le défendre qu'à s'épargner des responsabilités ou des critiques. S'ils ont voulu un gouvernement modéré, il ne faut pas qu'ils le désavouent : il faut, pour tout dire, que les modérés ne reculent pas devant l'horreur d'être appelés modérés. (Assentiment unanime et bravos répétés.)

Il faut, en un mot, rester conséquent avec soi-même et surtout être bien persuadé qu'on sert mal le suffrage universel quand on double ses inquiétudes ou ses faiblesses, et que la véritable façon de se montrer respectueux de sa loi n'est pas de tressaillir au moindre bruit que peut faire non pas même un collège électoral, mais trois ou quatre politiciens qui mesurent la confiance qu'ils donnent à la docilité qu'ils exigent !

Je viens, messieurs, d'employer une expression que je voudrais pouvoir définir, celle de « modéré ». Ah ! messieurs, le jour où un linguiste patient, où un homme de véritable génie aura pu nous donner un dictionnaire rationnel de l'appellation des partis, il faudra lui élever des statues (On rit), parce qu'il nous aura tiré d'une logomachie dangereuse et perfide.

Où cesse-t-on d'être modéré ? Où commence-t-on d'être radical ?

Messieurs, s'il vivait aujourd'hui, cet esprit si vivant et si sage, Gambetta, il serait un modéré ! (Applaudissements.) Le plus sûr moyen de définir des choses assez insaisissables est peut-être de placer ses doctrines sous le patronage de certains souvenirs. Eh bien, si celui qui a donné au

parti républicain sa méthode et sa doctrine — si celui qui a porté le coup décisif, je ne dis pas seulement à l'empire de Napoléon III, mais au césarisme, en plaçant le dogme de la souveraineté républicaine au-dessus des égarements et des défaillances auxquelles le suffrage universel peut être exposé, était modéré, — si l'homme qui a dans les discours de Romains et de Cahors et dans tant d'autres, où se formule un programme républicain si vaste qu'à peine nous en avons réalisé quelques lambeaux, était un modéré... — si celui-là qui a prononcé cette admirable parole odieusement défigurée : « Il n'y a pas une question sociale, il y a des questions sociales ! » si celui-là était un modéré, avec lui, comme lui, après lui, je suis fier d'être un modéré. (Applaudissements et acclamations.) Et si, pour cesser de l'être et pour monter d'un échelon dans je ne sais quelle hiérarchie de l'opinion, il faut abuser de la crédulité de ceux qui travaillent et qui souffrent, prodiguer des promesses qu'on ne peut pas tenir à des masses tourmentées à la fois par un besoin d'idéal et par les crûautés du labeur de chaque jour, s'il faut prêcher la haine des classes, pousser de malheureux ouvriers à subir des mois de privations dont on ne prend pas sa part, alors jamais je ne serais qu'un modéré ! (Vifs applaudissements.)

Espérons que M. Waldeck sera appelé un jour à appliquer son programme de modération.

## L'Affaire des transports

Avec les sacrifices financiers que fait le pays depuis vingt ans et un budget de plus de 900 millions pour notre défense nationale, il ne pouvait s'attendre à ce qu'on vint lui annoncer, du soir au lendemain, que nous n'avons pas de transports maritimes et qu'il faut en louer à l'étranger.

Mais nous ne pouvions pas surtout supposer que ce serait avec les Anglais qu'on aurait jamais traité !

Comment ! nous allons combattre les Anglais à Madagascar, et ce sont ces mêmes Anglais que nous chargeons du transport de notre matériel ! Il y a incontestablement quelque chose là-dessous, et nous comptons bien sur l'enquête qui s'impose pour éclaircir cette situation.

Sans parler du déplorable effet moral que le transport de nos canonniers par les Anglais peut produire sur les Hovas, il ne résulte pas moins de cette situation un fait absolument ignominieux

pour notre renom national et notre marine, et un outrage pour les armateurs français.

Pour une nation qui ne rêve qu'expansion coloniale, manquer, en effet, des premiers éléments de cette expansion, est une faute colossale dont les ministères précédents sont responsables.

Et en tous cas, préférer des armateurs ennemis aux armateurs français est un outrage ou un calcul qui nécessite explication. Car enfin, on ne fera croire à personne qu'il n'y a pas en France des armateurs et des compagnies capables de faire ces transports.

Par conséquent, à tous les points de vue, il y a faute et fraude lourde.

Le *Matin* qui s'est fait l'écho des protestations des armateurs français, publie les quelques renseignements qu'il a pu se procurer sur cette désolante affaire.

Ils se résument à des protestations indignées des armateurs Nantais qui estiment « qu'il eût été facile de trouver, même à Nantes, des navires suffisants pour effectuer un pareil transport. Au cas où les armateurs n'auraient pas eu sous la main les éléments suffisants, ils n'auraient pas été embarrassés pour trouver à Saint-Nazaire les steamboats indispensables.

Il semble donc, à tout le monde en général, que l'administration n'a pas fait tout le nécessaire pour mettre à contribution notre commerce national, et en particulier la flotte nantaise.

Un armateur des plus importants m'affirme qu'il se serait fait fort d'exécuter cet affrètement à moitié prix, et qu'il aurait trouvé au Havre, en temps voulu, tous les steamers nécessaires.

La tonne, y compris le bénéfice de l'armateur, n'aurait pas coûté plus de 50 francs.

Dans ces conditions, on comprend l'irritation que tous les armateurs manifestent ce soir en se voyant éliminés sans adjudication.

En résumé :

Le ministre a été trompé, en décembre dernier par les bureaux, qui avaient préparé en sous-main la question des transports. Lorsque l'inter-règne du ministère de la marine s'est produit, au moment de l'élection présidentielle, les bureaux en ont profité pour donner 70,000 tonnes au prix de 90 francs, soit, au total, une affaire de 6 millions 300 francs, sans recourir à la forme ordinaire, c'est-à-dire d'une demande d'offre publiée par le *Journal officiel*.

L'avis unanime est qu'il y a eu là des irrégularités graves, pour ne pas employer une autre expression, et que des éclaircissements sont nécessaires.

Oui, le pays veut des éclaircissements ! Il a le droit de savoir ce qu'il deviendrait si,

bout ; il voulait maintenant, non seulement la fortune, mais aussi Céline, et il aurait les deux.

Il voulait !

Il revint le dimanche suivant et resta encore à dîner chez Lesboussard.

Celui-ci était enchanté, mais les voisins se disaient tout bas, que le clerc ne venait pas pour le piccolo du garde, mais bien pour les beaux yeux de la fille.

Et Mme Rousseau disait à sa voisine Mme Vignol :

— Voilà un garçon qui est pincé, madame Vignol.

— C'est visible, Mme Rousseau.

— La petite est sage, bien sûr, mais elle n'a plus de mère, et le père Lesboussard a l'air de ne rien voir.

— Il y pousse au contraire.

— Oui, un clerc de notaire, ça le flatte.

— Ce garçon là n'est pas pour sa fille.

— J'en ai peur, il faut une dot pour s'établir.

— Assurément.

— Jusqu'ici il n'y a pas encore péril en la demeure, mais si cela continue, je crois que je devrais prévenir le père.

— C'est cela voisine, moi je prévenirai la fille, il ne faut pas qu'il arrive un esclandre à la maison des gardes.

Pourtant Cyprien rev. nait tous les dimanches et quelquefois dans la semaine.

Il ne compromettait en rien la belle Céline et lui faisait une cour assidue, mais prudente et réservée.

Il avait conquis tous les gardes et leurs femmes, et ne cachait nullement son intention d'épouser

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 17

## LE CHIEN

DE LA TOUR EIFFEL

Par AUGUSTE VILLIERS

VIII

A BRUNOY

Mme Rousseau et les autres femmes des gardes vinrent à son aide et au bout d'une heure, une grande table était dressée au milieu du jardin de Céline.

Les convives avaient autour d'eux un parterre de fleurs, aux parfums divers, l'ombre de grands arbres et sur leurs têtes la voûte étoilée.

Le repas fut particulièrement bruyant, et les braconniers eurent bon temps cette nuit-là.

IX

LA MAISON DES GARDES

Cyprien Delaruelle était fort adroit. Il n'adressa pas une seule fois la parole à Céline Lesboussard pendant cette soirée.

Il se contentait de lancer vers elle des regards respectueux que la belle fille comprenait d'ailleurs fort bien.

Lesboussard mettait quelquefois les pieds dans le plat, poussant Cyprien vers sa fille, mais lui, gardait le silence avec un tact parfait, ce qui était fort apprécié par la jeune fille.

Toutefois, en s'en allant et en serrant la main du garde-brigadier, il lui dit à l'oreille :

— Monsieur Lesboussard votre demoiselle est charmante, elle serait digne d'être la femme d'un notaire.

— Je te crois, mon petit, répondit Lesboussard qui était un peu pompette, comme on dit à Brunoy.

Et il ajouta.

— Vous reviendrez nous voir ?

— Si vous le permettez.

— Comment si je le permets... je l'exige, d'abord vous me devez bien cela, moi qui vous ait presque sauvé la vie.

— C'est just.

— Vous reviendrez donc ?

— Je vous le promets.

Le jeudi suivant, Cyprien, sous un prétexte quelconque s'échappa de l'étude. Il allait à Tigery et bifurqua vers la maison des gardes.

Céline était seule.

Il fut parfait de retenue. Ses paroles disaient peu de chose, mais ses regards disaient à la jeune fille qu'elle était belle.

Il resta un quart d'heure à peine et demanda à Céline, en se retirant, la faveur de lui écrire la main, faveur qui lui fut accordée.

En s'en allant il avoua lui-même qu'il était réellement amoureux de la jeune fille.

À ce moment il était de bonne foi.

L'image de Céline le poursuivait et il la désirait même en dehors de la grosse somme dont elle serait un jour parée.

C'est que Céline avait en effet tout ce qu'il fallait pour plaire.

demain, la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre !

Pourvu qu'il n'y ait pas encore là-dessous quelque affreux scandale, quelque marchandage hon-teux ou quelque infect pot-de-vin ! — O. M.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 février 1895

Les élections de MM. Gérauld-Richard et Ernest Carnot sont validées sans débat.

On reprend le budget de l'agriculture. Un membre demande de supprimer les secours en cas de pertes, car l'indemnité est dérisoire ; il a raison. Un autre a raison aussi de demander l'augmentation du crédit. Finalement, on vote le chapitre tel quel.

M. Crémieux demande d'ajouter encore les agents forestiers communaux à ceux qui bénéficient de la retraite ; il demande 100,000 francs pour cela.

Le ministre repousse cette augmentation ; il est battu par 302 voix contre 210.

On passe au commerce. Il s'agit de rattacher à ce ministère les sociétés de secours mutuels. La commission propose ce rattachement.

Le ministre du commerce demande le maintien du crédit de 12,000 francs affecté à la direction en raison des travaux occasionnés par les nouvelles lois.

La commission repousse le crédit. M. Leygues, ministre de l'intérieur, demande le maintien à son département des sociétés mutuelles.

Son opinion prévaut ; le rattachement est repoussé par 376 voix contre 143.

En revanche le maintien du crédit de 12,000 francs réclamé par M. le ministre du commerce est repoussé par 326 voix contre 171. — Le ministre est battu.

## AU SÉNAT

On nomme M. Durand Savoyat comme secrétaire.

On s'occupe ensuite des accidents du travail.

## INFORMATIONS

### Le Président de la République à Périgueux

La délégation de l'Union des Sociétés de gymnastique de France a été reçue par le président de la République.

Elle était accompagnée des sénateurs et des députés du département, de M. le Préfet de la Dordogne, et du maire de Périgueux ; elle a été présentée par le ministre de l'agriculture et a invité le président de la République à venir présider la Fête fédérale à Périgueux.

Le président a accepté et promis, d'une façon ferme, de venir les 2 et 3 juin à Périgueux.

### Drumont à Paris

Drumont est rentré mardi à Paris. Quelques centaines de curieux l'ont acclamé en criant : A bas les Juifs !

### Mlle Le-broussard.

Il caquetait avec les femmes et buvait sec avec les hommes.

Lesbroussard ne pouvait se lasser de faire son éloge. Il ne parlait plus que de Cyprien, le plus charmant jeune homme de France et même de l'étranger.

Cet engouement faisait sourire Céline, qui ne semblait pas aussi enthousiaste que son père à l'égard du maître clerc.

Que pensait-elle réellement de ce prétendant qui s'était révélé tout à coup ?

Elle ne le savait guère elle-même.

Certes, Cyprien par ses manières et son instruction répondait assez au rêve qu'elle avait fait d'un futur mari.

Il était assez bien de sa personne, il était prévenant pour elle et à coup sûr amoureux, ce qui la flattait.

Pourtant, elle n'éprouvait pas à sa vue, cet entraînement irrésistible qui est le fait de l'amour partagé.

Elle n'avait jamais aimé, aussi elle pensait qu'il en devait être ainsi.

Il lui semblait naturel de ne pas se livrer ainsi à celui qu'elle connaissait encore si peu, se disent que le mariage seul devait amener la communion entière des pensées, des cœurs et des âmes.

Et elle attendait sans s'élever au devant de l'amour de Cyprien, mais sans se dérober non plus.

Son père semblait si heureux de la recherche de monsieur Cyprien qu'elle ne disait rien à ce sujet qui eut pu le contrarier.

A ses demandes, quelquefois un peu brutales

## La commission d'enquête

La plupart des journaux critiquent la nomination de la commission d'enquête sur les conventions et la mise en accusation de M. Raynal.

Il disent que c'est un étouffement de l'affaire.

La *Petite République* ajoute que c'est une ordonnance de non lieu, mais que les socialistes en appelleront au jugement du pays.

## Arrestations

Le *Matin* dit que les arrestations annoncées relativement aux affaires du chemin de fer du Sud et de la Société niçoise se feront seulement dans quelques jours.

## Dans l'épiscopat

Suivant le *Figaro*, l'évêque de Soissons sera nommé archevêque de Toulouse et sera remplacé par le vicaire général d'Arras.

## La catastrophe de Montceau

On télégraphie de Montceau-les-Mines que l'enterrement des victimes a eu lieu hier à dix heures.

Toutes les autorités y assistaient.

Des discours ont été prononcés, avant l'office religieux, devant les cercueils.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET REGIONALE

## BAL DE CHARITÉ

DANS LES SALONS DE L'HOTEL-DE-VILLE  
Le Samedi 23 Février 1895

La Commission d'organisation du Bal de Charité est heureuse de remercier le public de l'accueil empressé qui est fait à tous ses membres.

Tout le monde a compris combien il était nécessaire, par cet hiver rigoureux, de venir en aide à ceux qui souffrent....

Elle croit de son devoir d'encourager ceux qui hésitent et qui cependant, par leur situation, peuvent mieux que tous autres, secourir les malheureux, les succès des années précédentes ne laissant aucun doute sur le résultat de cette entreprise. Elle engage en outre, la population à se mettre en garde contre certains bruits malveillants qui courent en ville, et qui ne tendent rien moins qu'à nuire à la réussite du bal.

Au lieu de faire la propagande pour, quelques personnes peu charitables, semblent vouloir la faire contre, alléguant que les souscriptions sont rares, qu'il n'y a pas d'enthousiasme et que le succès est incertain.

La 1<sup>re</sup> liste de souscription que nous publions ci-dessous fera justice de tous ces bruits et montrera aux pauvres quels sont leurs amis.

X...

### 1<sup>re</sup> Liste

#### MM.

Amédée Delport, conseiller général, président, 10 fr.; Gelly, directeur des contributions directes, vice-président, 10 fr.; Calmon Pierre, percepteur surnuméraire, secrétaire, 10 fr.; Manhiabal, sous-économiste de l'hospice, trésorier, 10 fr.; Dr Ausset, membre de la commission, 10 fr.; Bès, charpentier, 10 fr.; Billières René, avocat,

10 fr.; Calmon, professeur de dessin, 10 fr.; Calvet, sous-inspecteur de l'enregistrement, 10 fr.; Cazaly, pharmacien, 10 fr.; Course, négociant, 10 fr.; Dapigny, capitaine, 10 fr.; Dardenne, directeur des postes et télégraphes, 10 fr.; Dr Darquier, 10 fr.; De Froment, lieutenant, 10 fr.; Delfour Jacques, propriétaire, 10 fr.; Delfour Victor, conducteur des ponts et chaussées, 10 fr.; Grimal, avocat, conseiller général, 10 fr.; Labie, receveur de l'hospice, 10 fr.; Lescale Paul, propriétaire, 10 fr.; Maury, négociant, 10 fr.; Pagès, médecin-vétérinaire, 10 fr.; Paumès, professeur au lycée Gambetta, 10 fr.; Res-siguiet, boucher, 10 fr.; Rodolosse, architecte départemental, 10 fr.; Toulouse, architecte, 10 fr.; Verdier, bijoutier, 10 fr.; Vicart, chef de cabinet de M. le Préfet, 10 fr.; Costes, maire, 10 fr.; Méric de Bellefon, lieutenant-colonel, 10 fr.; Bailly, lieutenant-colonel, 10 fr.; Goudal, sous-intendant, 10 fr.; Latapie de Balaguier, capitaine, 10 fr.; Jacquier, capitaine, 10 fr.; Hay, capitaine, 10 fr.; Johanneau, capitaine, 10 fr.; André, capitaine, 10 fr.; De Girard, sous-lieutenant, 10 fr.; Saint-Eloy, capitaine, 10 fr.; Salvan, chef de bataillon, 10 fr.; Sarcos, lieutenant, 10 fr.; Fillon, lieutenant, 10 fr.; Vuillemin, lieutenant, 10 fr.; Alquier, lieutenant, 10 fr.; Constans, lieutenant, 10 fr.; Fanet, capitaine, (2 cartes) 20 fr.; De Bathasar, médecin-major, 10 fr.; Roques, entreposeur, 10 fr.; Dr Clary, 10 fr.; Vayssié, conservateur, 10 fr.; Georges Martin, avocat, 10 fr.; Izarn Firmin, 10 fr.; M<sup>me</sup> de Latour, 10 fr.; Berget, ingénieur en chef, 10 fr.; Desprat, conseiller de Préfecture, 10 fr.; Dornier, receveur de l'enregistrement, 10 fr.; Izenic, inspecteur d'académie, 10 fr.; De Sommer, directeur des contributions indirectes, 10 fr.; Pépin, trésorier-payeur général (2 cartes) 20 fr.; Fournié, substitut, 10 fr.; Fieuzal, juge, 10 fr.; M<sup>me</sup> Charles Martin (2 cartes) 20 fr.; Calmols, juge de paix de Catus, 10 fr.; Breil, négociant, 10 fr.; Henri Tarayre, 10 fr.; Montlezun, directeur de la Société générale, 10 fr.; Gaston, sous-ingénieur, 10 fr.; Rames, conducteur des ponts et chaussées, 10 fr.; Agié, négociant, 10 fr.; Castagné, percepteur, 10 fr.; Layton, imprimeur, 10 fr.; Bourgoin, directeur de l'usine à gaz, 10 fr.; Dr Charles Caviolle, 10 fr.; Ebrard, fondé de pouvoirs, 10 fr.; Andlauer, directeur des tabacs, (2 cartes), 20 fr.; De la Bilherie, inspecteur des contributions directes, 10 fr.; Iches, contrôleur des contributions directes, 10 fr.; Ausset, contrôleur des contributions directes, 10 fr.; Truchy, contrôleur des contributions directes, 10 fr.; Jumin, 1<sup>er</sup> commis des contributions directes, 10 fr.; Périés, conseiller municipal, 10 fr.; Suisse, ingénieur, 10 fr.; X..., 10 fr.; Lasaygues, maître d'hôtel, 10 fr.; M<sup>me</sup> veuve Alazard, 10 fr.; Labro, conducteur des ponts et chaussées, 10 fr.; Cayrac, conducteur des ponts et chaussées, 10 fr.; Dissés, correspondant de la *Dépêche*, 10 fr.

Total de la 1<sup>re</sup> liste : 920 francs.

## Conseil de Préfecture

M. Laparra a été désigné pour remplir les fonctions de vice-président du Conseil de préfecture du Lot, pour l'année 1895.

## Concours général agricole de Paris

Par décision du 1<sup>er</sup> février 1895, M. le ministre de l'agriculture vient de désigner, pour remplir les fonctions de membre du Jury au concours général agricole de Paris, M. Justin Deloncle,

— Je marche.  
— Allez donc... Vous aimez Céline.  
— C'est-à-dire que je l'adore.  
— A la bonne heure !... Qu'est-ce qui vous retient, alors ?  
— Je n'ose pas.  
Le-broussard éclata de rire.  
— En voilà une bonne ! Je comprends que vous me disiez que, l'enfant n'ayant pas de dot, vous hésitez ; mais, puisque vous l'aimez et que vous connaissez la situation, vous pouvez parler.  
— Mlle Céline ne me refusera pas ?  
— Je voudrais bien voir cela.  
— Dame ! qui sait...  
— Je suis sûr qu'elle dira oui.  
— Un tel bonheur...  
— Et puis je veux, d'a leurs, et ma fille est trop bien élevée pour me refuser ce que je lui demande.  
— Mais si elle refusait ?...  
— J'ordonnerais.  
— Oh ! je ne veux pas cela ; je tiens à la main de Mlle Céline et je ne veux l'obtenir que de son plein gré.  
— Soit, je vous approuve. Venez donc dimanche prochain, c'est l'anniversaire de la naissance de Céline. Mes deux fils viendront ; vous ferez connaissance et, devant toute la famille, nous ferons les fiançailles.  
— Je serais bien heureux.  
— A dimanche.  
Le dimanche suivant, Cyprien fut présenté aux deux fils Lesbroussard ; il fut très communicatif avec eux et les séduisit par son amabilité voulue.

agriculteur, maire de St-Médard-Catus, membre de la Société agricole et industrielle du Lot.

## Justice de Paix

L'*Officiel*, paru ce matin, publie la nomination de M. Jacques Delfour, maire de Vers, à la justice de paix de Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne).

## Procès en diffamation

La Cour d'appel d'Agen a confirmé le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Cahors, dans le procès intenté par les agents de police Romec et Bonifacy au sieur J. Dupas, rédacteur du *Rappel Social*.

En conséquence, Dupas est condamné à quatre mois de prison.

## Banquet des Pêcheurs à la ligne

« Samedi soir, au buffet de la gare, avait lieu le banquet annuel des Pêcheurs à la ligne, sous la présidence de MM. le Préfet du Lot et le Maire de Cahors.

A l'heure des toasts, M. Combarieu, le sympathique président de la Société, a remercié les membres d'honneur de la sollicitude qu'ils avaient montrée pour les intérêts des amateurs du roseau, et rappelé que c'est grâce à eux qu'a été obtenue la faculté de pêcher dans les endroits autrefois réservés de la partie du Lot qui touche à la ville. Il a ensuite parlé des *eaux noires*, qui empoisonnent le poisson et... les paysans obligés, sur certains points, de s'abreuver à la rivière.

Il termine en remerciant M. Talou, député, d'être intervenu pour faire aboutir les réclamations des populations et des pêcheurs.

M. Talou, répondant, a porté un toast aussi spirituel que pittoresque aux fervents de la ligne en les assurant de son dévouement.

Après lui, MM. le Préfet, Costes et Delport, ont successivement et très heureusement pris la parole en restant dans la note de circonstance.

Enfin une quête au profit des pauvres et des élèves indigents a été faite, dont le produit sera versé par égales parts aux trésoriers du bureau de bienfaisance et de la caisse des écoles.

La réunion s'est terminée au chant de la *Mar-seillaise*.

## CONFÉRENCE SUR LE TIR

FAITE PAR M. JUMIN, OFFICIER DE RÉSERVE  
(Suite et fin)

Qu'arrive-t-il si le tireur prend mal la ligne de mire ?

Le tireur prend trop ou trop peu de guidon. Si le tireur prend trop de guidon, il donne trop d'inclinaison à l'arme, la portée est augmentée et les coups portent trop haut. S'il prend trop peu de guidon, la portée est diminuée et les coups portent bas.

Il arrive aussi qu'un tireur au lieu de viser par le fond du cran de mire, place son œil un peu au dessus ; la hausse est alors trop forte et les coups portent haut.

Il est démontré que si l'on vise par le côté droit du cran de mire, les coups portent à droite et généralement un peu haut ; de même en visant par le côté gauche, les coups portent à gauche et un peu en haut.

Si l'arme penche à droite, le coup porte à droite et bas ; quand l'arme penche à gauche, le coup porte à gauche et bas.

Si le tireur n'épaule pas fortement et suivant les principes réglementaires, sous l'action du recul, il pivote sur les hanches ; son épaule droite est rejetée en arrière, le canon s'incline vers la droite et les coups portent à droite du point visé.

Il ne suffit pas qu'un tireur parvienne à vaincre

## Tout allait à souhait.

Restait à savoir ce que Céline pensait de lui. Il résolut de se déclarer et de savoir à quoi s'en tenir.

Profitant d'un moment où la jeune fille était seule, il la rejoignit. Leurs regards se croisèrent.

Céline rougit, car elle comprit que Cyprien allait lui parler de son amour.

— Mademoiselle, dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre douce et pénétrante, voilà une journée que je n'oublierai jamais.

— Pourquoi donc ? monsieur, fit-elle pour dire quelque chose.

— Vous ne devinez pas ce que je veux vous dire ?

— Mais non.

— Votre père ne vous a-t-il pas dit ses intentions et... les miennes ?

— Vous voulez parler des fiançailles ?

— Sans doute.

Elle restait froide ; rien ne la poussait vers Cyprien.

Il lui prit la main : elle laissa faire.

— Céline, je vous aime.

Elle baissa les yeux.

Le jeune homme continua :

— Oui, je vous aime du premier jour où je vous ai vue ; j'ai été frappé tout de suite par votre beauté et, de ce jour, j'ai fait le projet de vous donner mon nom... si vous vouliez bien l'accepter.

Elle restait muette.

(A suivre).

ses défauts habituels pour être un bon tireur, il faut encore qu'il connaisse son arme, et sache remédier aux déviations particulières à cette arme. Il faut en outre qu'à l'occasion, il puisse effectuer les corrections nécessaires par les circonstances atmosphériques du moment.

C'est pour atteindre ces résultats que dans les tirs d'instruction, les points d'impact sont signalés après chaque coup tiré, et qu'on exige que l'homme tire avec son propre fusil.

Un tireur arrive rapidement s'il tire souvent avec la même arme, à reconnaître qu'elle porte à droite ou à gauche, haut ou bas, et à tenir compte de ces défauts.

Les principales causes de déviation provenant des circonstances atmosphériques, sont celles qui résultent du vent, de la pluie, de la température et de la position du soleil.

Si le vent vient de gauche le coup porte à droite, s'il vient de face le coup porte bas et inversement. — Grâce à la grande vitesse initiale du projectile, du fusil Lebel, l'influence du vent est presque insensible aux distances du tir individuel; l'expérience a montré que les déviations dues au vent sont moitié moindres qu'avec le fusil 74.

On sait que l'air devient d'autant plus léger qu'il fait plus chaud ou qu'on s'élève davantage; dans ces conditions, la balle le traverse plus facilement, et par suite la portée se trouve augmentée d'autant.

Lorsque le soleil vient à droite, il éclaire le côté gauche du cran de mire et le côté droit du guidon; si dans ces conditions on vise par la partie obscure, ce qui arrive lorsqu'on tire sur un but blanc; les coups porteront à droite; le contraire se produirait si l'on tirait sur un but noir; la visée se ferait alors par la partie éclairée.

D'autre part, un guidon très éclairé de haut paraît à l'œil plus grand qu'à l'habitude; involontairement on est amené à prendre le guidon trop bas dans le cran de mire, et on tire trop court.

Par contre, un temps sombre peut conduire facilement à prendre le guidon trop haut dans le cran de mire et à tirer trop haut.

La cartouche 86 n'est pas soumise aux fluctuations de la température, comme la cartouche 74 ou comme les cartouches encore actuellement employées, chez les autres puissances.

La poudre sans fumée ne perd avec le temps ni sa force ni son énergie. — J'ai parlé de la poudre sans fumée. Mon autorité ne me permet pas de formuler seulement mon opinion, aussi je laisse la parole au général Boisdemetz, dont on ne peut discuter la haute compétence en cette matière.

« Avec la poudre sans fumée, a-t-il dit, la justesse du tir a pris une importance croissante. Au lieu de tirer droit devant soi, dans le tas, le soldat, qui ne cesse plus de voir son ennemi, mettra désormais son habileté à profit. Les résultats deviennent donc une fonction du nombre de bons tireurs. »

« Jusque-là l'ennemi se montrait au soldat par des flocons de fumée, avant que le feu ait pris une grande intensité, c'est-à-dire de loin et quand il était difficile à atteindre; mais à mesure que la distance diminuait, le but disparaissait dans la fumée. A l'avenir, c'est l'inverse qui se produira: la façon dont on verra le but ne dépendra que de son éloignement, toutes choses étant supposées égales au point de vue du terrain. A une bonne distance de feu d'infanterie, telle que 600 mètres, il n'est plus facile de se cacher à moins de renoncer à l'avancer. Le fantassin ne cessera donc pas de voir l'ennemi, ou du moins son arme ne l'empêchera pas de le voir, à partir du moment où cette arme peut efficacement être employée. Au lieu de tirer au hasard droit devant lui, dans le bleu, il pourra donc enfin viser et obtenir de son excellent fusil des pour cent qui ne seront plus si dérisoires par rapport à ceux qu'on obtient sur les cibles. — Moch, capitaine d'artillerie.

En résumé, à quoi doit tendre l'instruction au point de vue spécial de l'adresse.

1° à donner à chaque tireur la plus grande confiance en lui-même et en son arme;

2° à amener tous les hommes sans exception, au degré nécessaire pour les besoins de la guerre;

3° à former quelques excellents tireurs qui pourront être utilisés dans certains cas particuliers à la guerre.

Les ressources pécuniaires de la Société des *Sauveteurs du Lot*, n'ont pas encore permis de créer un champ de tir où les tireurs puissent être facilement instruits, mais je pense pouvoir arriver à atténuer ce défaut de véritable stand, par l'emploi du tir réduit.

Le tir réduit est exécuté à la distance de 15 mètres, avec des fusils mod. 74, pourvus d'appareils de pointage et de détente semblables à ceux du fusil modèle 1886 et tirant des cartouches contenant une charge réduite de poudre noire.

A 15 mètres, la perfection de ce tir est absolue si la fabrication des cartouches est soignée. Ainsi un bon tireur peut mettre 99 0/0 de ses balles dans un cercle de 8 centimètres de diamètre.

Le tir réduit présente pour les tireurs l'attrait d'un résultat obtenu.

Sans augmenter outre mesure les dépenses, il permet d'appliquer, dans les différentes positions les principes qui sont enseignés dans les exercices préparatoires. Il permet la pratique préparatoire des corrections de pointage.

Enfin c'est une préparation aux divers tirs de guerre.

Ce tir, tout en accusant les fautes de position et de pointage, permet de constater les défauts du tireur et donne par suite la possibilité d'y remédier.

Quand dans les Sociétés de tir il aura été possible de donner aux jeunes gens les premiers principes de tir, qui ne sont, comme je l'ai dit, qu'une étude préparatoire à celle qu'ils recevront plus tard dans les régiments, il ne restera plus qu'à leur faire comprendre qu'en présence de l'ennemi, la victoire devra rester certainement à

celui des deux adversaires qui saura d'abord se servir de son arme, et en outre ménager ses munitions.

Ces principes sont absolus; leur observation s'impose impérieusement; les extraits ci-après le prouvent surabondamment:

« Toute attaque des allemands, en 1870, était regu de notre côté par une violente fusillade. Nous mordions du premier coup. A la moindre invite, nous nous engageons à fond, sans nous occuper de la proportion du résultat acquis à la dépense des munitions. Quelle que fut la distance, l'impressionnabilité de notre tempérament l'emportait sur la raison, et nous nous en donnions à cœur joie... »

« Dans les journées des 14, 16, 18 août 1870 le 3<sup>e</sup> corps d'armée français brûla 316,000 cartouches. Le maréchal Le Bœuf dut attirer l'attention des généraux commandant les divisions sur cette consommation hors de proportion, dit le maréchal, avec les efforts soutenus et les résultats obtenus contre l'infanterie ennemie.

« Combien de fois notre tir, après avoir été violent aux grandes distances, était, à bonne portée, ralenti, parce que les munitions venaient à manquer. Ainsi en advint sur les hauteurs de Spickeren, à la brigade Micheler, de la division Laveaucoupet.

Les reproches formulés par le général allemand de Hohenlohe, au sujet de notre épuisement prématuré de cartouches, reproches renouvelés encore en 1891, par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, à la suite des grandes manœuvres dans l'Est, en septembre 1891. « La réglementation et la discipline du tir sont très critiques; mais cela tient au tempérament du français, qui ne se laisse pas guider au feu aussi facilement que l'allemand. » Ces reproches, dis-je ne sont plus fondés, et quand le moment viendra, nous saurons le prouver.

Les armées européennes sont pourvues de différents fusils qui se valent à peu près au point de vue de l'efficacité et de la puissance. On peut conclure de ce fait, que sur le champ de bataille, la victoire appartiendra à l'infanterie qui saura tirer le meilleur parti de son arme. Il faut donc, pendant la paix, préparer l'instruction au point de vue du tir.

Un écrivain français a dit: « Un fusil médiocre entre les mains de tireurs habiles et bien commandés produira, toutes choses égales d'ailleurs, des effets supérieurs à ceux d'une arme parfaite entre les mains de tireurs maladroits et mal commandés. »

Quelques exemples feront voir quels résultats énormes ou presque nuls peut obtenir l'infanterie, suivant qu'elle sait ou non se servir de son arme. Dans la bataille de Czaslau (1742) l'infanterie prussienne brûla 700 000 cartouches et ne mit hors de combat que 3 000 autrichiens, soit un homme pour 232 coups tirés.

Plus près de nous, à l'époque napoléonienne, pendant les campagnes de 1805-1806, il n'y eut, sur 3 000 coups tirés qu'une seule balle atteignant le but. Dans les campagnes de 1813-1814 les résultats ont été plus faibles encore, un seul homme fut touché par 10 000 coups de fusil tirés, il faut dire que l'armée française était alors composée presque entièrement de jeunes soldats.

En 1859, à Solferino, les Autrichiens tirent plus de huit millions de cartouches pour mettre hors de combat 12 000 français, ce qui donne un homme atteint pour 700 coups de fusil.

Au contraire, dans les campagnes faites par l'armée prussienne en 1864 et 1866, nous constatons que le nombre d'hommes touchés, par 100 coups tirés augmente considérablement. Dans la première campagne, il y eut 66 cartouches brûlées pour un ennemi frappé, enfin en 1864, le chiffre de coups tirés descend à 38 et même à 24 pour un homme atteint.

Ces derniers résultats doivent être attribués en partie aux perfectionnements apportés à l'armement, et plus encore aux progrès considérables de l'instruction du tir dans l'armée prussienne.

On a remarqué également que dans cette campagne de 1866, le soldat prussien sut observer la discipline du feu et économiser ses munitions, malgré l'énerverment du combat.

Tout ce qui précède nous fait voir combien il est essentiel de donner à chacun une instruction telle qu'il sache faire produire à son arme le maximum d'effet utile.

Messieurs, j'ai terminé. J'ai peut-être abusé de vos instants, mais j'avais à cœur de vous démontrer l'utilité du tir. Je serais heureux si de mon long verbiage vous reteniez seulement ceci: Il faut travailler opiniâtement pour le salut de la Patrie. N'oubliez pas que l'Europe entière se lèvera toute armée et bien armée; qu'à la nuit sombre de 1870 succède pour nous l'aurore de longs jours de victoire; c'est en vous que la Patrie a mis toutes ses espérances. Songez à vos devanciers qui ont illustré notre histoire par leur science et leur bravoure; songez au héros de St-Privat qui fit mordre la poussière à presque toute la garde prussienne, et n'oubliez pas que c'était au feu terrible de notre mousquetterie que la France entrevit un moment ce jour-là la vision des grandes épopées de notre histoire. (Vifs applaudissements.)

M. le président remercie le conférencier des excellents conseils qu'il vient de donner en si bons termes, à la jeunesse patriotique du Lot.

Liste des Jurés

Voici la liste des jurés appelés à siéger aux prochaines assises qui s'ouvriront à Cahors le 18 février:

MM. Bure Cyprien, propriétaire à St-Cyprien; Barreau Jean, propriétaire à Thégra; Salabert Marc-Léonce, chapelier à Puy-l'Evêque; Born Paul, maire à Fons; Delpont Jean propriétaire à Cahors-Cabessut; Belly Henri, propriétaire à Gourdon; Isidore Victor-Jean, négociant à Gourdon;

Panouze, capitaine en retraite à Cahors; Chaviolle Philippe, cultivateur à Gagnac; Bladou, maire à Labastide; Renaud Pierre, épicière à Bétaille; Limes An Iré, maire à St-Michel-de-Bannières; Constant Antoine, propriétaire à Lamateleine; Guiches François, greffier à Cahors; Coulon Pierre, propriétaire à St-Germain; Ostrowski Jules-Camille, notaire à Ussel; Girma Jean Pierre, libraire à Cahors; Molinié Mathurin, maire à Comiac; Bourdet Gabriel, notaire à Milhac; Fourneaux, maire à Cornac; Jouclas Raymond, entrepreneur à Rocamadour; Penel Pierre, propriétaire à Pradines; Croisille Jean, cultivateur à Cahus; Brassac Joseph, propriétaire à Montgesty; Cazes Bernard, receveur-buraliste à Castelfrac; Blattes, maire à Flaujac; Boudon Gabriel, banquier à Cajare; Lescure Albert, prop. à St-Laurent-les-Tours; Cassand Isidore, maire à St-Jean-Lespinasse; Leygonie Urbain, propriétaire à Cavagnac; Pauliac Louis, sénateur, à St-Cirgues; Pons Jean, prop. à St-Vincent-Rives-d'Olt; Grimal Henri, maire à Issendolus; Crissoles Frédéric, propriétaire à Lunan; Rodes Gabriel, propriétaire à Dégagnac; Marroncle Faustin, huissier à Lacapelle-Marival.

Jurés supplémentaires

MM. Cangardel Charles, avocat à Cahors. Roques Louis, propriétaire à Cahors. Carriol, cond. des ponts et chaussées à Cahors. Cocula René, aubergiste à Cahors.

Cours

La servante du sieur Calvet, meunier à Gironde, commune de Cours, ayant trouvé dans l'usine de son maître une cartouche de dynamite, fut curieuse d'en connaître le contenu. A cet effet, elle s'amusa à en gratter l'intérieur au moyen d'une aiguille à tricoter la laine. Malheureusement pour elle, la cartouche éclatant lui emporta trois doigts et lui brûla le visage. Cette pauvre fille a été admise d'urgence à l'hôpital de Cahors, où elle a subi l'amputation des phalanges broyées.

Montbrun

Un terrible accident suivi de mort d'homme, et qui a provoqué un acte inouï de courage, s'est produit samedi matin à Montbrun, vers dix heures. Dans cette petite commune du canton de Cajare, et tout auprès du bourg, se trouve une dérivation souterraine de la rivière du Lot. Ce canal construit pour faciliter la navigation, rejoint la rivière à la sortie du souterrain, et cela au moyen d'une écluse qui est surplombée par des rochers. Pour éviter les accidents que pourraient provoquer les fortes gélées que nous subissons, l'administration de la navigation fait pratiquer des sondages aux rochers pour abatte ceux qui menacent de tomber. A cet effet, un échafaudage avait été établi sur le canal au moyen de grosses poutres allant d'un mur à l'autre.

Deux ouvriers se trouvaient sur cet échafaudage, lorsqu'un bloc de rocher se détacha à une hauteur de quatre ou cinq mètres, tomba sur les poutres écrasant tout et entraînant dans le canal l'échafaudage et les deux ouvriers. L'eau étant gelée, une forte couche de glace a été brisée, laissant ainsi un trou béant. Un des ouvriers nommé Blanc, a réussi, étant au fond de l'eau, à se dégager du milieu des poutres, il a essayé de remonter à la surface; mais, à cet endroit, la glace n'étant pas brisée, il n'a pu parvenir à la rompre malgré les violents coups de tête qu'il donnait et qui ne faisaient qu'ébranler les glaçons. Il s'est alors orienté de son mieux et est parvenu à retrouver l'orifice. Après s'être accroché à une poutre non enfoncée et avoir repris haleine, il a demandé à l'éclusier terrifié qui se trouvait sur le mur où était le camarade qui était tombé avec lui.

Sur la réponse de ce dernier que l'ouvrier était au fond de l'eau, Blanc, au lieu de sortir au plus vite de son bain de glace, plongea de nouveau, et se mit à la recherche du malheureux, qu'il trouva retenu sous une poutre; il le dégaa et ne tarda pas à reparaitre à l'orifice chargé de son fardeau. Il parvint au prix des plus grands efforts, à le hisser sur la poutre, à laquelle il se soutenait lui-même, et demanda une corde, qu'on s'empressa de lui faire passer. Il attacha alors son compagnon, que l'on hissa à terre; mais, malheureusement, il avait cessé de vivre.

Blanc n'attendit pas qu'on vint à son secours, et malgré tout ce que son périlleux sauvetage avait réclamé de courage et d'énergie, il remonta à la force du poignet à l'aide de la corde-lisse qu'on lui tendit.

Blanc qui est âgé de trente ans environ, est natif de Saint-Géry; il est marié à Montbrun,

avec une des filles de M. Ausset, maire de la commune.

C'est plus qu'un acte courageux, c'est un trait d'héroïsme qui exige une récompense. Nous ne doutons pas que l'administration n'obtienne pour ce brave une distinction honorifique exceptionnelle comme l'a été le sauvetage. Toutes nos félicitations au sieur Blanc.

Labastide-Murat

M. Antonin Grépon, menuisier, demeurant à la Glandette, commune de Labastide-Murat, faisait sa tournée dans le hameau de La Courtie, lorsque son cheval, lancé à une allure trop rapide, prit mal un contour du chemin et tomba en renversant le véhicule. Fort heureusement, le conducteur n'a pas eu de mal, mais le cheval a eu une jambe cassée.

\*\*\*

La foire du 4 février, qui d'habitude est la plus importante de l'année, a été pour ainsi dire nulle. Le foirail aux bœufs était bondé et il ne s'est fait que quelques transactions à des prix inférieurs aux cours des foires précédentes.

Les bêtes à laine n'étaient pas très recherchées, les agneaux pour la boucherie, se vendaient 0,75 le kil. Les porcs se vendaient de 45 à 55 fr. les 50 kil. Les porcelets se vendaient aux cours des dernières foires.

Le blé de 13 à 14 fr. Le maïs de 8 à 9 fr. L'avoine de 6 à 7 fr. Les pommes de terre 3 fr., toujours les 4 cinquièmes.

La volaille avait augmenté et était très recherchée. Beaucoup de marchands étalagistes.

Fumel

La foire a été belle, les bœufs et les moutons se vendaient à de bons prix.

Les porcs gras de 49 à 53 fr. les 50 kilog. Les jeunes porcs aux cours des autres foires. Les veaux de 0,90 à 1 fr. le kilog. La volaille de 2 fr. 50 à 5 fr. la paire. Les lapins de 1 fr. 75 à 3 fr. 50 la paire. Les œufs 0 fr. 70 la douzaine. Le blé de 14 fr. 50 à 16 fr. l'hectolitre. Le maïs de 9 à 10 fr. 50 l'hectolitre.

Puy-l'Evêque

A cause de la pluie et de la foire de Catus, la foire n'a pas été belle.

Les bœufs se vendaient aux cours ordinaires. Les moutons, peu d'affaires. Les porcs gras de 49 à 53 fr. les 50 kilog. La volaille de 0,60 à 0,70 la livre. Les œufs 0,60 la douzaine. Le blé de 12 à 12 fr. 75 les 4 cinquièmes. Le maïs de 7 à 8 fr. id. Les pommes de terre 2 fr. 25 à 2 fr. 50, id.

Beaucoup de malades souffrant de la goutte, de rhumatismes, migraines, névralgies, ont pris les Pilules Suisses à leur plus grande satisfaction.

THÉÂTRE DE CAHORS

Judi, 7 Février

FROUFROU

Comédie en 5 actes

LES DEUX TIMIDES

Comédie en 1 acte

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME des 7 et 10 FÉVRIER

de 3 à 4 h. du soir (*Allées de la République*)  
Le Camarade (P. R.) Gurhner.  
La Fête au Village Voisin (Ouvert\*) Boieldieu.  
Patrouille Turque Mickaëlis.  
Samson et Dalila (Fantaisie) St-Saëns.  
Babel (Polka) Philippe.

PILULES GICQUEL. la Boîte 1<sup>re</sup> 50

PAPIER WLINSI.

Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 165, rue Saint-Honoré.

Par arrêté préfectoral à dater de ce jour, il est absolument interdit de tousser...  
AVIS - pour éviter toute contravention se procurer immédiatement des pastilles du Dr Cabanes qui guérissent Rhumes, toux, Bronchites, Catarrhes, Enrouement, Grippe, etc.  
Les Pastilles du Dr Cabanes se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.  
Les Pastilles du Dr Cabanes se vendent au prix de 1 fr. 25 la boîte. Envoi franco contre timbres. Dépôt: Pharm. DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, PARIS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

4<sup>re</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 88 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Cheonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Cheonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES la petite Carte de poche DU LOT

Ne demandez chez votre Epicier que du

# TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

Grande baisse de prix

Plants Greffés et Soudés (900 variétés)

## VICTOR COMBES

Lauréat du Concours de Vignobles, Membre du Jury, Chevalier du Mérite Agricole

A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot)

PRIX-COURANT (Année 1895)

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS 1 <sup>er</sup> choix	VIGNES AMÉRICAINES	Boutures Racines
En variétés du pays, Midi, Gironde, etc., etc., greffés sur Riparia, Jacquoz, Herbemont, Solonis, Vialla à 150 fr. le mille.	Black Déhance . . . . .	50 100
Sur Ruprestis Martin, Ganzin, port de T. York à 200 fr. le mille.	Canada . . . . .	50 100
Sur Ruprestis Phénomène du Lot (1) Berlandieri du Texas, à 300 fr. le mille.	Clinton ou Pouzin . . . . .	10 40
Aspiran teinturier B, Carignau B, Portugais bleu, 50 fr. par mille en plus que ci-dessus.	Cunningham . . . . .	15 60
Nous avons aussi toutes variétés en raisins de table Variétés de Muscats, Chasselas, Malaga, Olivette, Sultanine, Néhéscoul, blanc et noir (raisin de 0=80 de long), Kabyle, Plant de la beauté, etc., etc. Les prix sont donnés par correspondance.	Cynthiana . . . . .	20 100
(1) Le porte greffe est supérieur à tous les Ruprestis et Hybrides américains connus jusqu'à ce jour.	Groton . . . . .	100 200
Il importe, dit M. Willardet, de ne pas confondre cette plante avec les autres Ruprestis milles comme elle : Ruprestis St-Georges, Reich, Kieker, Galliard, Lacastelle, Sijaz, Nauticola, etc., etc.	Duchess . . . . .	10 50
Pour plus amples renseignements, demander la notice sur le Ruprestis Phénomène du Lot vrai, envoyée franco sur demande.	Herbemont . . . . .	100 150
	Herbemont d'Aurèle . . . . .	100 150
	Jacquoz à gros grains . . . . .	10 40
	Jacquoz d'Aurèle . . . . .	100 150
	Jacquoz d'Aurèle Cazalis . . . . .	300 500
	Othello . . . . .	10 30
	Noah . . . . .	20 100
	St-Sauveur (extra-fertile) . . . . .	50 150
	Secretary . . . . .	50 100
	Sénasquas . . . . .	40 80
	Triumph . . . . .	50 100
	Berlandieri Planchon . . . . .	300 500
	Berlandieri du Texas, la p. . . . .	1 2
	Cinerea . . . . .	200 400
	Cordifolia . . . . .	50 100
	Riparia Ruprestis . . . . .	50 100
	Riparia tonnentoux . . . . .	40 80
	Riparia gloire . . . . .	20 50
	Ruprestis large feuille . . . . .	15 50
	Ruprestis du Lot . . . . .	40 100
	Solonis . . . . .	10 40
	Vialla . . . . .	10 40
	York Madeira . . . . .	15 50

N. B. — Je garantis la fraîcheur et l'authenticité de toutes mes fournitures sur facture. Je garantis aussi la reprise de tous mes plants greffés et racinés, plantés avant fin février. A l'automne prochain, je m'engage à remplacer les manquants.

SANS ENGAGEMENT COMME QUANTITÉS. Je m'engage à livrer les quantités et variétés portées sur la carte, qu'autant que la vente sera définitivement confirmée par correspondance.

RAPHIA DU JAPON. 1 fr. le kilo. Pince Allés, 4 fr. Bouchons fendus, 4 fr. le mille. Surgons de la Grande consoude rugueuse du Caucase, fourrage produisant huit récoltes par an, 200,000 kilog. — Prix 5 fr. les 100 racines, 40 fr. les 1000 racines.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :

France . . . . . 5 fr.

Etranger . . . . . 6 fr.

Bureau : 12, rue Turbigo, Paris

GUÉRISON

Certaine et Radicale

de toutes les AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

Mieux des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.

Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès est présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENORMAND, Médecin-Spécial, ex-Phléb. Aide-Major aux des Hôp. Milit. à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Corresp.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE

POUR LA POSE DES DENTS

Le Redressement à toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

Nota. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gambinius

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)

## Victor BÉRAL

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

6, Rue de la Liberté, Cahors

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints

Vitrierie

Faux bois

Marbre

en tous genres Encadrement

## Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.